



GOVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Contrat  
d'Engagement  
Jeune**

**Finie la galère, trouvez  
un métier qui va vous plaire.**



**Vous avez moins de 25 ans et n'êtes ni en emploi  
ni en formation ? Le Contrat d'Engagement Jeune  
est fait pour vous !**

# Le Contrat d'Engagement Jeune, qu'est-ce que c'est ?

**Un parcours entièrement personnalisé de 6 à 12 mois\***

pour m'aider à définir mon projet professionnel et à trouver un emploi.

**Quand je signe mon contrat, je bénéficie :**

- **d'un accompagnement personnalisé avec un conseiller dédié** qui me suit tout au long de mon parcours et jusqu'à ce que j'accède à un emploi durable ;
- **d'un programme intensif** de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités ;
- **d'une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois** en fonction de mes ressources et à condition que je respecte mes engagements.

\* La durée de l'accompagnement peut exceptionnellement aller jusqu'à 18 mois.

# Qu'est-ce qu'on fait en Contrat d'Engagement Jeune ?

**En signant mon Contrat d'Engagement Jeune, je peux avoir accès à :**

- des points réguliers en tête-à-tête avec mon conseiller ;
- des ateliers collectifs avec d'autres jeunes pour partager nos expériences ;
- des stages et immersions en entreprise pour découvrir différents métiers ;
- toutes les solutions du plan 1 jeune, 1 solution : formations qualifiantes, service civique, prépa apprentissage, école de la 2ème chance (E2C), Epide, etc. ;
- une appli pour suivre l'évolution de mon parcours et tenir mes engagements.

**Pour en bénéficier, rendez-vous sur [1jeune1solution.gouv.fr](https://1jeune1solution.gouv.fr) ou auprès de votre agence Mission Locale ou Pôle emploi près de chez vous.**